

**« Si un membre souffre,  
tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12, 26).**

À la demande de plusieurs membres du Conseil Pastoral Paroissial et en coopération active avec eux et d'autres paroissiens, voici **quelques réflexions et extraits qui peuvent aider à cheminer dans la foi au cœur des épreuves actuelles de l'Église.**

Les faits très graves abordés depuis quelques temps dans l'Église nous ont tous choqués, vous comme moi. Or nous pouvons nous retrouver isolés et désemparés face à l'accumulation de tels événements. Il ne faut pas rester seul avec de telles incompréhensions ou révoltes sur le cœur. Nous formons une communauté paroissiale : nous sommes donc appelés à porter cette épreuve ensemble et non individuellement. Malgré ces scandales et le lot de tristesse et de colère qu'ils apportent, la vie paroissiale continue et sa mission d'annoncer Jésus-Christ au cœur de notre quartier.

Face à des faits gravissimes de maltraitance, d'abus sexuels, de violences physiques et psychologiques - en particulier vis-à-vis d'enfants, de plus faibles et de religieuses - le pape François appelle à combattre « ce mal qui touche l'intérieur comme l'extérieur de l'Église », avec la participation active « de toutes les composantes du peuple de Dieu ».

Justement, lundi 25 mars dernier, chacun a pu s'exprimer dans le respect des opinions des autres. En cette Arche d'Alliance, nous avons été ce soir-là une portion du peuple de Dieu qui a pu prier, parler librement, et s'en remettre entre les mains de Dieu. En ce sens nous avons tous communautairement exercé notre sacerdoce baptismal.

Les épreuves sont là, polymorphes mais suscitées par le Malin, ce qui n'altère en rien la responsabilité des prêtres et évêques mis en cause. Sa tactique est repérable : il veut gangrener ce que le cœur a de plus offrant. Ne nous décourageons pas ! En ce Carême 2019, le Seigneur est en train de purifier l'Église. Il nous fait vivre l'expérience de l'épreuve et du désert, il est en train de nous sauver de l'hypocrisie, de la spiritualité des apparences, pour redonner sa beauté à toute l'Église. Voilà pourquoi, et cette année plus que jamais, ce temps de Carême est vraiment une grâce : il nous permet de nous replacer devant Dieu, en le laissant être *tout*.

Tandis que le Christ, « saint, innocent, sans tache » (He 7, 26) n'a pas connu le péché (2 Co 5, 21), l'Église elle, est à la fois sainte et appelée à se purifier. C'est dans ce contexte que nous pouvons comprendre la révélation de Benoît XVI faite, mardi 11 mai 2010 dans l'avion qui le conduisait à Fatima : « La plus grande persécution de l'Église ne vient pas de ses ennemis extérieurs, mais naît du péché de l'Église et que donc l'Église a un besoin profond de ré-apprendre la pénitence, d'accepter la purification, d'apprendre d'une part le pardon, mais aussi la nécessité de la justice ».

Le Carême est donc un temps favorable pour l'Église et pour chacun d'entre nous, pour que chacun apprenne à « balayer devant sa porte ». Toute âme qui s'abaisse par le péché abaisse le monde et abaisse l'Église. Toute âme qui s'élève par la grâce élève le monde et élève l'Église. Chacun, par ses efforts personnels de conversion, contribue aussi à rendre l'Église plus belle et évangélisatrice. Nous avons tous beaucoup reçu de l'Église qui nous a permis de rencontrer le Christ et de vivre de Lui. Ne soyons pas abattus, mais renforçons notre union au Christ, notre Sauveur victorieux de tout mal. Lui seul peut nous rendre saints et permettre à notre communauté paroissiale d'être authentique, vivante et accueillante.

P. Vincent Guibert  
Vendredi 5 avril 2019

**Message de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims, sur le site de son diocèse (fin février 2019)**

« Je peux me représenter que ce que vous découvrez au fil des semaines (...), suscite en vous du dégoût et du découragement. Rien ne nous préparait à devoir un jour regarder l'Église catholique comme un lieu du mal commis sur des enfants ou des adolescents, du mal dissimulé, camouflé, non traité. (...)

Bien sûr, dans notre contexte actuel pèse un effet d'accumulation. Tous les abus sexuels et tous les abus de pouvoir commis un jour quelque part sur notre planète par un prêtre catholique sont d'un coup déposés tous ensemble sur la table commune sous le regard effaré de tous les hommes, des catholiques au premier chef.

Du jeudi 21 au dimanche 24 février, le Saint-Père a réuni à Rome les présidents des Conférences épiscopales du monde entier. Nous verrons les décisions qui seront prises. Le pape est tout à fait déterminé à faire sortir l'Église des attitudes, des pratiques, des silences, des ombres, qui ont rendu possibles non seulement les crimes et les délits dont il est question, mais aussi que ceux-ci ne soient pas vraiment repérés, nommés, jugés, que leurs auteurs ne soient pas sanctionnés et que leurs victimes ne soient pas écoutées et consolées. Pour nous, il est clair que la collaboration avec les autorités judiciaires de notre pays doit être sans faille. Il est des situations que ces autorités ne peuvent sanctionner. Elles ne sauraient faire échapper à l'œuvre de vérité nécessaire. (...)

Les réformes du concile de Trente avaient lancé un immense travail dans la formation des prêtres mais aussi dans la vie spirituelle des prêtres qui paraissait garantir la haute qualité du clergé (...). Nous estimions qu'avec Vatican II les relations entre prêtres et fidèles laïcs s'étaient profondément renouvelées, qu'elles s'étaient simplifiées, qu'elles étaient de service commun dans la mission donnée par le Christ et non plus de contrôle social et d'encadrement. Nous étions naïfs. Sans cesse, l'humanité retourne à ses démons ; elle a peur de la liberté spirituelle que le Christ lui ouvre.

Ma conviction profonde est que le travail qui s'accomplit est un don de la miséricorde divine. Dieu n'abandonne pas son Église, au contraire, il travaille à la purifier, y compris du mal qui était en elle et qu'elle s'obstinait à ne pas voir. Il nous donne la possibilité de nous dégager de la gangue d'ambiguïtés et d'aveuglements qui a rendu possibles les faits qui conduisent à la crise que nous connaissons. Le Seigneur permet aussi aux coupables de se repentir. L'épître aux Hébreux signale qu'il est redoutable de tomber entre les mains du Dieu vivant. L'auteur veut dire qu'il est redoutable d'affronter le jugement de Dieu sans s'être repenti, sans avoir appris à le faire. Le plus déroutant, à mon sens, dans un certain nombre de faits portés à la connaissance du monde entier, est la capacité de déni d'un grand nombre de coupables, déni non pas des faits mais de leur portée, et la capacité de prêtres et même d'un évêque de vivre comme si Dieu ne voyait rien et ne jugeait rien, jusqu'à accepter d'accumuler les plus hautes responsabilités et les plus grands honneurs.

Ma deuxième conviction est que le travail de vérité que l'Église doit vivre concerne tous ses membres et est un service à rendre à l'humanité. Nous pouvions penser être la part la plus sainte de l'humanité. Assurément, il y a des saints parmi nous et beaucoup de sainteté dans le peuple de Dieu. L'ivraie est pourtant plus nombreuse et plus enracinée que nous ne voulions ou ne pouvions le voir. Mais ce qui est mis sous les yeux de tous est l'extrême délicatesse des relations humaines, et très spécialement de la relation éducative. Facilement, elle peut être corrompue en une relation d'abus. Le piège serait de renoncer à avoir des relations intenses, de renoncer à nous mettre au service des enfants et des jeunes, de renoncer à travailler pour les aider à s'ouvrir à la beauté et à la bonté de la vie et de l'univers, à la beauté et à la bonté de leur humanité faite pour être aimée et plus encore pour aimer. Mais, pour cela, il nous faut plus de délicatesse, plus de décentrement de nous-mêmes, plus de sens du service, plus de prudence à l'égard de tout pouvoir, plus de conscience que le seul Maître digne de l'être humain est Dieu lui-même, venu en notre chair en Jésus de Nazareth. Nous essayons de vivre l'amour du prochain jour après jour, avec humilité mais aussi avec détermination. Nous portons une haute idée de la dignité de l'être humain qui n'est pas un consommateur et un producteur seulement mais, avant tout, une image de Dieu chaque fois unique et irremplaçable, méritant d'être infiniment respectée. Nous osons croire que la sexualité n'est pas qu'une affaire de pulsions mais est un don qui peut permettre des relations profondes, durables, bienfaites au long des années. Ne renonçons jamais à vivre à la hauteur de cette idée-là de l'homme, voulu par la bonté du Père et appelé à en être le porteur ».

**Tribune dans le Journal La Croix de Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois, ancien évêque auxiliaire de Lyon, Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Valence, ancien vicaire général de Lyon, M. Pierre Durieux, ancien directeur de cabinet du cardinal Barbarin (fin août 2018)**

« Les mois, les années passent et le scandale Preynat perdure. Libre à chacun d'avoir ses avis, de signer les pétitions qu'il veut, de publier sa légitime indignation sur des crimes aussi honteux et destructeurs pour les victimes. De notre côté, notre liberté et notre devoir est aussi de témoigner de quelques faits objectifs au sujet du cardinal Barbarin, auprès de qui nous avons travaillé respectivement 6, 7 et 10 ans. Ayant fait partie de ses plus proches collaborateurs, et l'ayant aujourd'hui quitté pour d'autres services, notre parole aussi est... libérée.

Nous sommes témoins que le cardinal Barbarin a rencontré toutes les victimes qui acceptaient ses propositions de rendez-vous, qu'il désirait les écouter toutes et chacune personnellement, et qu'il a entendu du fond du cœur l'immensité de leur souffrance.

Nous sommes témoins qu'il a tenu à faire intervenir des victimes dans une formation dispensée aux prêtres de son diocèse tout comme dans une Messe dite de « réparation ».

Nous sommes témoins qu'il a fait adopter des mesures les plus répressives qui soient en matière de lutte contre la pédophilie, plus nettes et plus claires que celles adoptées au plan national et au plan international, en particulier par cette disposition : « Tout prêtre ayant commis des faits d'agression sexuelle sur mineur quelles que soient la date des faits et la date de découverte de ces faits, se verra écarté définitivement de tout ministère » – mesures saluées en son temps par la Parole Libérée.

Nous sommes témoins qu'il a été un évêque courageux et intransigeant dans la gestion des dérives des communautés religieuses sur lesquelles il avait autorité.

Nous sommes témoins que c'est lui qui a demandé au pape de lever la prescription qui empêchait le procès canonique du Père Preynat, que c'est lui aussi qui a confié ce procès à trois juges indépendants pour que justice soit rendue par des non-lyonnais, et que c'est encore lui qui a suspendu le Père Preynat de son ministère, lui interdisant également la célébration des sacrements, même en privé.

Nous sommes témoins qu'il lui aurait été mille fois plus facile de démissionner et que la démission ne lui aurait pas posé l'ombre d'une difficulté si le pape l'avait demandée.

Nous sommes témoins qu'auditionné pendant 10 heures, perquisitionné à deux reprises, ausculté dans ses agendas et ses carnets personnels, traqué par certains journalistes, caricaturé, insulté, diffamé quotidiennement, il n'a jamais eu un mot, même en privé, contre les magistrats, les victimes, les journalistes...

Nous sommes témoins qu'il a insisté auprès des victimes pour qu'elles portent devant la justice les faits qui les concernent, ainsi que l'a écrit le procureur de la République dans son classement sans suite d'août 2016, et comme le prouvent plusieurs correspondances.

Nous sommes témoins qu'il a agi sans détour dans deux affaires de mœurs qui touchaient des prêtres de son diocèse.

Nous sommes témoins qu'il s'est aussi trouvé face à des cas de conscience pour des faits plus anciens déjà gérés, même mal, par ses prédécesseurs.

Nous sommes témoins qu'il a dix fois exprimé ses regrets pour ses hésitations, quand bien même elles n'ont jamais blessé un seul enfant.

Nous sommes témoins que, piégé par une journaliste de Mag2Lyon qui s'était fait passer pour une victime, il l'a directement encouragée à porter plainte. Chacun peut lire le discours qu'il tint alors en privé, puisque cette journaliste publia fidèlement son verbatim : « Tant pis si c'est une honte supplémentaire pour l'Église, car cela peut rendre service à tout le monde. Si vous portez plainte, on va interroger ce prêtre, et c'est très bien. Et même pour lui parce qu'il faut arrêter de mentir. »

Nous sommes témoins de la manière dont systématiquement on a omis ou déformé les décisions judiciaires rendues, faisant croire qu'elles étaient motivées par la prescription.

Nous sommes témoins de l'oubli de la chronologie ou du contexte, laissant croire qu'il aurait couvert des faits sous sa responsabilité !

Nous sommes témoins que la stupide formule « Grâce à Dieu, les faits sont prescrits » n'était rien d'autre qu'une maladresse pour dire que fort heureusement aucun des faits reprochés au Père Preynat ne s'était reproduit depuis 1991, c'est-à-dire plus de 10 ans avant son arrivée à Lyon. Une formulation dont il s'est immédiatement expliqué et excusé, à la seconde où la question lui a été posée.

Nous sommes témoins que, dans toute cette adversité, il est resté un homme de Dieu, priant, centré sur sa mission, enthousiaste, soucieux de dialogue, désireux de comprendre, « créatif, courageux et missionnaire », comme l'a écrit le pape François.

Nous sommes témoins que nombre d'attaques contre le cardinal relèvent davantage du règlement de comptes idéologiques que de la lutte contre la pédophilie ou de l'amour de l'Église...

Qu'il demeure archevêque de Lyon ou non est d'ailleurs une question qui le regarde. Notre responsabilité – votre responsabilité – c'est de demeurer dans la vérité. Dans cette « vérité qui rend libre » (Jean 8, 32) ».

\*

Selon le droit français une personne qui fait appel d'une décision judiciaire bénéficie de la présomption d'innocence. C'est ce que le pape a considéré pour refuser la démission du cardinal. Le pape et le cardinal ont considéré que cette affaire, qui dure depuis plus de 3 ans, et qui va donc se prolonger, avait compliqué la vie du diocèse de Lyon. D'où la position de retrait du cardinal.

\* \* \*

### **Le secret de la confession sacramentelle**

Le secret de la confession est une véritable chance et un trésor. Il est absolu et n'admet aucune exception ni aucune dispense car l'Église veut protéger la sainteté du sacrement de la réconciliation, mais aussi éviter tout abus et toute pression.

Son respect strict est consacré par la loi (art. 226 - 13/14 du code pénal) comme par la jurisprudence.

Un prêtre qui reçoit les confidences de l'auteur d'un crime ou d'un délit, doit tout mettre en œuvre pour que ce dernier assure ses responsabilités à l'égard de la victime comme à l'égard de la société, et se confie donc à la justice.

Si ce prêtre violait directement le secret de la confession, il serait immédiatement excommunié sans appel et sans procès.

Les délinquants et prédateurs sexuels qui se dénoncent au confessionnal ou ailleurs, sont quasi inexistantes.

La confession est là pour rendre possible une parole difficile - c'est une conversion au tribunal de la miséricorde - on y a rendez-vous avec Dieu, avec le secours de la grâce de Dieu.

\* \* \*

À la paroisse Notre-Dame de l'Arche d'Alliance, comme dans l'Église entière, chacun est libre de se faire son opinion en conscience et sous la motion de l'Esprit Saint. Comme nous l'avons vécu lundi 25 mars au soir, la diversité des points de vue permet à chacun de grandir dans la vérité.